

Interview de Jean-Paul Huchon dans Le Parisien du 6 décembre 2010

Avez-vous été surpris par l'avis du rapporteur ?

Evidemment. Surpris, choqué et en colère. Je rappelle que mes comptes de campagne ont été validés par la commission nationale de comptes de campagne, elle-même composée de magistrats, notamment du conseil d'Etat . Elle a explicitement considéré que la campagne de communication visée n'avait pas de caractère électoral.

Vos adversaires avaient pourtant dès le début des régionales dénoncé cette campagne d'affichage...

Cette campagne dure depuis cinq ans. Elle a toujours le même visuel et se fait systématiquement à la même période, en septembre, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et des transports. C'est une campagne d'information générique, sur laquelle, il n'y a ni mon nom, ni aucune allusion à une échéance électorale. Elle était faite pour informer les franciliens que la Région avait désormais la responsabilité des transports.

Comment expliquez-vous l'avis du rapporteur ?

C'est stupéfiant . Ses arguments sont contraires à toutes les jurisprudences sur laquelle nous nous sommes appuyés . Le rapporteur ne propose pas l'annulation du scrutin, il reconnaît d'ailleurs que cela n'a pas influencé le scrutin. Mais il propose mon invalidation. C'est la première fois qu'on éliminerait un candidat élu avec une si grande avance. J'ai recueilli 57 % des voix, avec 400 000 voix d'écart. Les deux millions de Franciliens qui ont voté pour moi se verraient purement et simplement privés de leur suffrage. Il s'agirait d'un déni de démocratie.

Etes-vous inquiet avant la décision du Conseil d'Etat ?

S'il suivait l'avis du rapporteur, il s'agirait d'un assassinat politique.

Vous parlez d'assassinat, c'est donc que vous soupçonnez quelqu'un d'être derrière tout ça ?

Pour l'instant je ne veux rien dire. Je note juste que c'est un militant UMP qui a déposé le recours. Valérie Pécresse n'a même pas osé le faire en son nom. Cela manque de courage et d'élégance. . L'UMP n'a jamais accepté les résultats électoraux. Il y a une tentative en ce moment du gouvernement de reprendre en main tous les leviers, notamment ceux des collectivités locales. J'espère que cette histoire n'a pas été montée pour cela.

Que ferez-vous si votre élection est invalidée ?

Je ne veux pas penser que ce sera le cas. Pour l'instant j'ai encore des gros dossiers à gérer. Notamment celui du Grand Paris. Cette semaine nous sommes sur le point de nous mettre d'accord sur le plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France qui sera la plus grande avancée pour la région depuis la seconde Guerre mondiale. Sur ces dossiers, je suis actuellement, pour le gouvernement un interlocuteur coriace mais ouvert et de confiance. L'ouverture que j'ai faite pour y parvenir ne survivrait pas à mon élimination.